

Genre de document : Projet de modifications
N° du document : 55-101
Objet : Projet de modifications sur les dispenses de
déclaration d'initié
Date de publication : 22 mars 2010
Entrée en vigueur : 30 avril 2010

**PROJET DE MODIFICATIONS ABROGEANT LA NORME CANADIENNE 55-101 SUR LES
DISPENSES DE DÉCLARATION D'INITIÉ**

1. La Norme canadienne 55-101 sur les *dispenses de déclaration d'initié* est abrogée.
2. La présente règle entre en vigueur le 30 avril 2010.